

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC  
AU 100/00

ÉFAI – 000248 – AMR 23/029/00

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / « DISPARITIONS »

### COLOMBIE

« Disparus » :

Cielo GIL ECHEVERRÍ  
Gustavo CASTELLÓN ECHEVERRÍ, 11 ans  
Daniel HERRERA ECHEVERRÍ, 14 ans  
Alfonso ARENAS ECHEVERRÍ, 7 ans  
Diana HERRERA ECHEVERRÍ, 5 ans  
Denán de Jesús GONZÁLEZ, 13 ans  
Breiner ROBLES PÉREZ, 11 ans  
Alcira GÓMEZ  
Orlando BADILLO  
María ESTRADA  
Jesús FLÓREZ ESTRADA  
au moins six ouvriers agricoles

Craintes pour la sécurité : des civils habitant les localités de Cerro Azul et de Caño Huila

Londres, le 20 avril 2000

Dans deux localités de la région du Magdalena Medio, située au centre de la Colombie, au moins 17 civils ont été victimes de « disparitions » apparemment imputables à des formations paramilitaires opérant avec le soutien de l'armée. Les groupes paramilitaires ayant menacé de tuer d'autres civils dans la région, Amnesty International éprouve de vives craintes quant à la sécurité de ces personnes.

D'après les informations recueillies, un groupe paramilitaire composé de 400 personnes a séjourné à Cerro Azul, dans la municipalité de San Pablo (dans le sud du département de Bolívar) entre le 21 et le 26 avril. Des membres de ce groupe auraient enlevé quatre agriculteurs, les contraignant à monter dans un hélicoptère qui a décollé à proximité de San Blas, où se trouve un camp paramilitaire. Il est particulièrement inquiétant qu'un hélicoptère ait pu voler dans une zone fortement militarisée et que des formations paramilitaires continuent à opérer en toute liberté dans cette zone, en dépit des appels nationaux et internationaux incitant le gouvernement colombien à prendre des mesures contre les forces paramilitaires opérant dans la région de Cerro Azul.

Le matin du 25 avril, des membres d'une formation paramilitaire ont effectué des contrôles pendant près d'une heure non loin de la base navale de Barrancabermeja, au lieu-dit de Caño de La Rompida, dans la municipalité de Yondó. Selon les informations recueillies, ils ont enlevé María Estrada et son fils Jesús Flórez Estrada, Orlando Badilla et deux autres personnes. Un cadavre a été retrouvé dans le fleuve Magdalena le 27 avril ; bien qu'il n'ait pas encore été formellement identifié, on pense qu'il s'agit de celui de María Estrada. Amnesty International est vivement préoccupée par le fait que des membres de forces paramilitaires aient pu installer un poste de contrôle à proximité d'une base navale alors que la communauté internationale a dénoncé à de nombreuses reprises l'existence de postes de contrôle paramilitaires ces dernières semaines (voir l'AU 81/00, index AI : AMR 23/19/00 du 10 avril 2000) et a appelé plusieurs fois les autorités colombiennes à prendre des mesures efficaces en vue de lutter contre les forces paramilitaires agissant dans la région de Barrancabermeja.

Le 26 avril, des membres d'une formation paramilitaire ont contraint un bateau à s'arrêter à Caño Huila, au bord du fleuve Magdalena, dans la municipalité de Yondó. Selon les informations reçues, ils ont enlevé Cielo Gil Echeverri et les quatre jeunes membres de sa famille dont les noms sont mentionnés ci-dessus, ainsi que Denán de Jesús González, 13 ans, Breiner Robles Pérez, 11 ans et Alcira Gómez.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

En Colombie, l'armée régulière et les forces de sécurité, ainsi que leurs alliés paramilitaires, commettent de graves violations des droits humains en bénéficiant d'une impunité quasi totale. Ces cinq dernières années, plusieurs milliers de civils ont été tués par des formations paramilitaires. Bien que le gouvernement colombien ait suspendu en 1989 les dispositions constitutionnelles autorisant la création des organisations paramilitaires, et donné pour instructions aux forces armées de combattre et de

démanteler ces groupes, les formations paramilitaires continuent d'opérer avec le soutien des forces de sécurité dans de nombreuses régions du pays.

Des guérilleros ont également commis de graves violations du droit international humanitaire, entre autres en exécutant des personnes qu'ils accusaient d'avoir collaboré avec les forces de sécurité ou avec des formations paramilitaires.

**ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / aérogramme / lettre par avion / fax / télex** (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé par la sécurité des civils habitant les municipalités de Yondó (département d'Antioquia) et de Cerro Azul, dans la municipalité de San Pablo (département de Bolívar), 17 d'entre eux, sinon plus, ayant été victimes de « disparitions » imputables à des formations paramilitaires qui ont menacé de lancer de nouvelles attaques ;
- demandez instamment que toutes les mesures nécessaires soient prises pour garantir la sécurité de la population civile de la région ;
- exhortez les autorités à mener une enquête exhaustive et impartiale sur les « disparitions » mentionnées dans cette Action urgente ;
- engagez instamment les autorités à ouvrir une enquête sur les liens entre les forces de sécurité et les groupes paramilitaires opérant dans la municipalité de Yondó (département d'Antioquia) et dans la municipalité de San Pablo (département de Bolívar), à rendre publics les résultats de ces investigations et à traduire en justice ceux qui soutiennent ces groupes ou en font partie ;
- priez instamment les autorités de prendre des mesures sans délai en vue de démanteler les groupes paramilitaires, conformément aux engagements pris par le gouvernement et aux recommandations des Nations unies.

**APPELS À :**

Président de la République :

Señor Presidente Andrés Pastrana Arango

Presidente de la República

Palacio de Nariño

Carrera 8 No. 7-26

Santafé de Bogotá, Colombie

**Télégrammes** : Presidente Pastrana, Bogotá, Colombie

**Télex** : 44281 PALP CO

**Fax** : 57 1 286 7434 / 284 2186 / 337 1351

**Formule d'appel** : *Excelentísimo Sr. Presidente,* / Monsieur le Président de la République,

**Ministre de la Défense :**

Dr. Luis Fernando Ramírez Acuña

Ministro de Defensa Nacional

Ministerio de Defensa Nacional

Avenida Eldorado CAN – Carrera 52

Santafé de Bogotá, Colombie

**Télégrammes** : Ministro Defensa, Bogotá, Colombie

**Télex** : 42411 INPRE CO; 44561 CFAC CO

**Fax** : 57 1 222 1874

**Formule d'appel** : *Sr. Ministro,* / Monsieur le Ministre,

**Ministre de l'Intérieur :**

Dr. Néstor Humberto Martínez

Ministro del Interior

Ministerio del Interior

Carrera 8a, No. 8-09, Piso 2o.

Santafé de Bogotá, Colombie

**Télégrammes** : Ministro Interior , Bogotá, Colombie

**Télex** : 45406 MINGO CO

**Fax** : 57 1 286 8025 / 281 5584 / 342 3201 / 341 9739

**Formule d'appel** : *Sr. Ministro,* / Monsieur le Ministre,

**COPIES À :**

**Organisation de défense des droits humains :**

Corporación Regional para la Defensa de los Derechos

Humanos (CREDHOS)

AA 505, Barrancabermeja

Santander, Colombie

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays.

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.**

**APRÈS LE 9 JUIN 2000, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*a version originale a été publiée par Amnesty International,*

*Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.*

*La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -*